

## Récapitulatif de votre démarche en ligne

Le 01/09/2023 à 11:57:44, vous avez effectué une demande de complément de libre choix du mode de garde.

Vous êtes allocataire de Caf des Hauts-de-Seine.

## **➤** Modes de garde

Pour garder vos enfants, vous avez recours à :

un ou plusieurs assistant(s) maternel(s) agréé(s)

Vous êtes employeur des personnes qui gardent vos enfants.

## **Employeur**

SARAH EL KHALFAOUI est déclaré(e) employeur pour la garde de ses enfants depuis le 01/09/2023

## Coordonnées bancaires pour le versement du Cmg

**BIC: SOGEFRPP** 

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (L.262-46 du Code de l'action sociale et des familles - Article 441.1 du code Pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

PAGE 1/1

Date demande : 01/09/2023 11:57

MAT 7972690 IDX 60931 921

